

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU MERCREDI 29 MARS 2023, À 19 H

Sont présents :

Monsieur Patrick L'Heureux	Représentant des parents
Madame Catherine Munger	Représentante des parents
Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
Mme Andréanne Pouliot	Représentante des parents
Madame Marlène Barras	Enseignante
Monsieur Anthony Larouche	Enseignant
Madame Julie Amyot	Service de garde
Madame Cathy Thétrault	Représentante de la communauté
Madame Annick Caron	Directrice

Est absente :

Myriam Lapointe-Breton	Personnel professionnel
------------------------	-------------------------

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue et vérification de quorum

Mme Joëlle Perreault-Chabot souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Mme Annick Caron souhaite la bienvenue à Mme Cathy Thétrault. Mme Thétrault siègera dorénavant sur le conseil d'établissement en tant que représentante de la communauté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En collaboration avec la présidente, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres.

Mme Sophie Beaudry propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 24

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 25 janvier 2023

Mme Catherine Munger propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 25

4. Suivi du compte rendu du 25 janvier 2023

Suivi au point 4 :

Mme Catherine Munger nous informe que suite au courriel envoyé à la direction de l'école Everest, une rencontre aura lieu le 11 avril prochain afin d'explorer la possibilité d'offrir des ateliers d'anglais à nos élèves.

Mme Annick Caron assure un suivi auprès des membres concernant les impacts de l'anglais enrichi chez nos élèves du secondaire. Avec les élèves ayant reçu 14 périodes/cycle en 2021-2022, l'adaptation au programme d'anglais enrichi à l'école secondaire de la Camaradière serait d'environ 1 mois. De plus, en comparaison avec les écoles du Centre de services scolaire vivant le programme d'anglais enrichi, l'école de la Mosaïque offre tout de même un bon nombre de périodes supplémentaires (7 périodes de plus). Dans le cas où l'implantation de l'anglais intensif se ferait au sein de l'école, il serait intéressant d'explorer la possibilité de l'implanter au niveau du 3^e cycle.

Suivi au point 7

Suite à la dernière rencontre, aucun critère concernant la sélection du directeur d'établissement n'a été transmis à la présidente. Aucune demande ne sera donc adressée à la direction générale.

Suivi au point 9

Le sondage sur le PEVR a été envoyé le 22 février dernier.

5. Droit de parole au public (10 minutes)

Pas de public.

Points de décisions et de recommandations

6. Mise à jour des règles de régie interne au service de garde

Mme Annick Caron nous présente le document des règles de régie interne rédigé par le Centre de services. Le but est d'uniformiser le document auprès de tous les services de garde.

Après correction, Mme Joëlle Perreault-Chabot propose l'adoption des règles de régie interne : adoptés à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 26

7. Ouverture du service de garde en août

Comme l'an passé, Mme Annick Caron présente une requête des éducatrices du service de garde à l'effet que le service de garde soit ouvert le 25 et 28 août seulement. Le 23 et 24 août seraient dédiées à la planification et l'organisation des locaux.

Mme Andréanne Pouliot propose l'adoption de la demande. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 27

8. Activités des finissants du 21 juin

Mme Annick Caron informe les membres du conseil d'établissement que l'activité pour le groupe de 6^e année se déroulera le 21 juin 2023. Pour l'occasion, nos élèves auront la chance d'aller faire une croisière sur le Louis Joliette. L'activité se déroulera de 15 h 15 à 20 h 30. Étant donné que l'activité se déroulera en dehors des heures de classe, les élèves de 6^e année seraient en congé le 22 juin 2023.

M. Anthony Larouche propose l'adoption de l'activité des finissants. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 28

9. Consultation des élèves

Depuis quelques années, le conseil d'établissement doit consulter les élèves au moins une fois par année scolaire. Pour le conseil d'établissement, c'est l'occasion unique de mieux connaître les élèves, d'ajuster ou d'actualiser certains documents ou projets en cours dans l'établissement et de fonder leur décision sur les préoccupations et besoins des élèves. Après certaines propositions, les membres ont décidé d'orienter la consultation sur leurs intérêts quant aux activités-écoles organisées par l'équipe-école.

M. Patrick L'Heureux propose l'adoption du sujet pour la consultation des élèves. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 29

10. Cour d'école

Mme Annick Caron informe le conseil d'établissement que l'école déposera une demande de subvention auprès de la ville afin de moderniser le module de jeux ainsi que les balançoires dans la cour d'école. Pour ce faire, une lettre de la part du conseil d'établissement doit être écrite afin d'appuyer la demande.

Mme Marlène Barras propose l'adoption de la demande. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 22/23 – 30

Points d'informations

11. Invitation : séance d'information et d'échanges en ligne sur l'aménagement des corridors scolaires et de trottoirs dans le quartier Duberger/Les Saules

La présidente nous transmet une invitation pour une consultation des citoyens du quartier Duberger/Les Saules concernant l'aménagement des corridors scolaires et des trottoirs.

Points fixes

12. Information de la direction et du personnel de l'école

Depuis le retour de la semaine de relâche, nous avons la chance d'accueillir Mme Samantha Boilard, enseignante au préscolaire 5 ans, dans la classe des coccinelles.

Du 6 au 11 février dernier se tenaient les inscriptions pour l'année 2023-2024. Présentement, nous totalisons 285 inscriptions.

Le projet éducatif va bon train. Il ne reste que les objectifs à définir. Le document devrait être présenté aux membres du CÉ pour approbation le 3 mai prochain.

Suite au dégât d'eau, des travaux majeurs ont été faits dans 2 classes du préscolaire. De plus le couloir des classes d'adaptation et du préscolaire a été repeint ainsi que l'entrée de l'école. Pendant les vacances estivales, il y aura des travaux au premier étage.

13. Parole à la technicienne du service de garde

Concernant les mauvaises créances, nous sommes rendus à 6 000\$ de récupérées sur 11 000\$.

Pour l'année 2023-2024, 238 élèves sont inscrits au service de garde. Donc, nous formerons 10 groupes.

La programmation des journées pédagogiques de 2023-2024 sera présentée à la rencontre du 3 mai.

14. Parole au représentant du Comité de parents

La représentante au Comité de parents, Mme Sophie Beaudry, nous fait un compte rendu de la dernière rencontre. Lors de cette rencontre, il a été en autre question d'un accident survenu dans une école du Centre de services. Suite à cet accident, des demandes par GRDS pourront être faites afin de demander des protèges de fond de porte.

Aussi, le comité de parents encourage les membres du conseil d'établissement à consulter le site de la FCPQ. Plusieurs informations sont données et de formations sont offertes.

15. Parole au membre de la communauté

Mme Cathy Tétrault, directrice de la maison des jeunes « l'Antidote » nous présente le projet de collaboration qui sera vécu à l'école avec les élèves de 6^e année. Ce projet a vu le jour grâce à la subvention de 5 000\$ de la TAPJ.

16. Bons coups

Les membres du conseil d'établissement félicitent Mme Annick Caron d'avoir ajouté le point « bons coups » à l'ordre du jour.

Mme Cathy Tétrault félicite la direction pour son leadership positif.

Mme Joëlle Perreault-Chabot félicite Mme Anne Boivin pour sa gestion de l'accueil au service de garde. Elle félicite également M. Anthony Larouche pour son activité de jeu d'échecs du jeudi.

17. **Adoption de la levée de l'assemblée**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de M. Anthony Larouche, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée ordinaire à 21 h 31.

Résolution 028 – CE 22/23 – 31

Annick Caron
Directrice

Joëlle Perreault-Chabot
Présidente